



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

19-09-13

Dossier complet le

03-10-13

N° d'enregistrement

PO579

### 1. Intitulé du projet

Déviation de la partie basse de la piste rouge du Choucas  
Domaine skiable de Valloire

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
42b	Travaux de piste hors site vierge d'une superficie de moins de 4ha

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

En lien avec la création du télésiège des Verneys, nous souhaitons offrir un itinéraire de ski propre sur le secteur du même nom. L'offre existe déjà pour les skieurs débutants avec des pistes vertes et bleues. Une piste rouge existe mais son dimensionnement n'est plus en phase avec le débit de montée du télésiège. Il en résulte une piste trop étroite et donc dangereuse pour les pratiquants. Nous souhaitons reprendre cette piste sur sa partie intermédiaire afin d'offrir à nos clients une pratique du ski sécurisée.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le Versant des Verneys est équipé de trois pistes desservies par le Télésiège des Verneys. Une piste rouge, une piste noire et une piste bleue. Ces trois pistes ont des tracés communs sur certains tronçons. Elles se rejoignent en une seule piste sur la partie basse (Ann4: Situation actuelle). Le projet consiste à créer deux axes indépendants à partir de ces trois pistes en utilisant le plus possible les aménagements existants. Cela permettra une suppression des croisements de pistes, donc une sécurisation de la pratique du ski. L'offre en ski propre sous le télésiège des Verneys sera aussi plus cohérente avec deux itinéraires distincts pour tout les niveaux.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Sur sa partie haute, la piste rouge reprendra le tracé existant de la piste noire des Arolles.

Sur sa partie médiane, nous allons élargir la piste d'environ 5m par un léger terrassement en déblais du talus amont.

Sur sa partie basse, la piste se trouvera dans une combe existante. Aucun défrichage n'est nécessaire, seulement un débrouissallage de formations arbustives.

Un léger reprofilage est nécessaire pour gommer les mouvements de terrain dangereux pour la pratique du ski.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Dans sa phase d'exploitation, la piste sera balisé à la manière d'une piste de ski en période hivernale comme actuellement.

En période estivale, le processus de reverdissement sera suivi annuellement. La zone sera entretenue régulièrement (renvois d'eau, débrouissallage...) et, en lien avec l'agriculteur local, ce secteur sera patûré. Ce procédé s'applique déjà sur l'ensemble du massif et sera donc inchangé.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation d'aménagement de piste de ski

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande d'autorisation d'aménagement de piste

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur de piste à retravailler	600m
largeur de piste moyenne	25m
surface totale du chantier	16 800m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Massif de la Sétaz  
Lieu dit: "Les gallices"  
Domaine skiable de  
Valloire

73450 VALLOIRE

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 06° 25' 41" 5 Lat. 45° 08' 43" 4

Point d'arrivée :

Long. 06° 25' 26" 1 Lat. 45° 08' 45" 3

Communes traversées :

VALLOIRE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Télesiège débrayable des Verneys construit en 2012

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

1.4.2 Equipement sportifs et de loisir (domaine skiable)

3.2.4 Forêts et végétation arbustive en mutation

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols de la commune de Valloire

approuvé le 07/05/1988

dernière modification le 28/05/2011

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	domaine skiable de Valloire
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR de Valloire  date de prescription: 26/11/1998 date d'approbation: 06/05/2002
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 8201778, Landes, prairies et habitats rocheux du massif du Mont Thabor  3800m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire. La zone de travaux a déjà été traitée par une étude d'impact concernant le projet du télésiège des Verneys. Celle-ci a mis en lumière des enjeux peu importants sur le site. Cela est par ailleurs confirmé par l'expertise floristique réalisée par le cabinet Ingedia disponible en annexe. De plus, les travaux, même si ceux-ci s'implantent sur une grande surface, seront juste un profilage superficiel du terrain. Celui-ci sera revégétalisé après les travaux.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe: rapport d'expertise floristique de la zone d'implantation de la piste réalisée par le cabinet Ingedia (Groupe Nox)

## 9. Engagement et signature

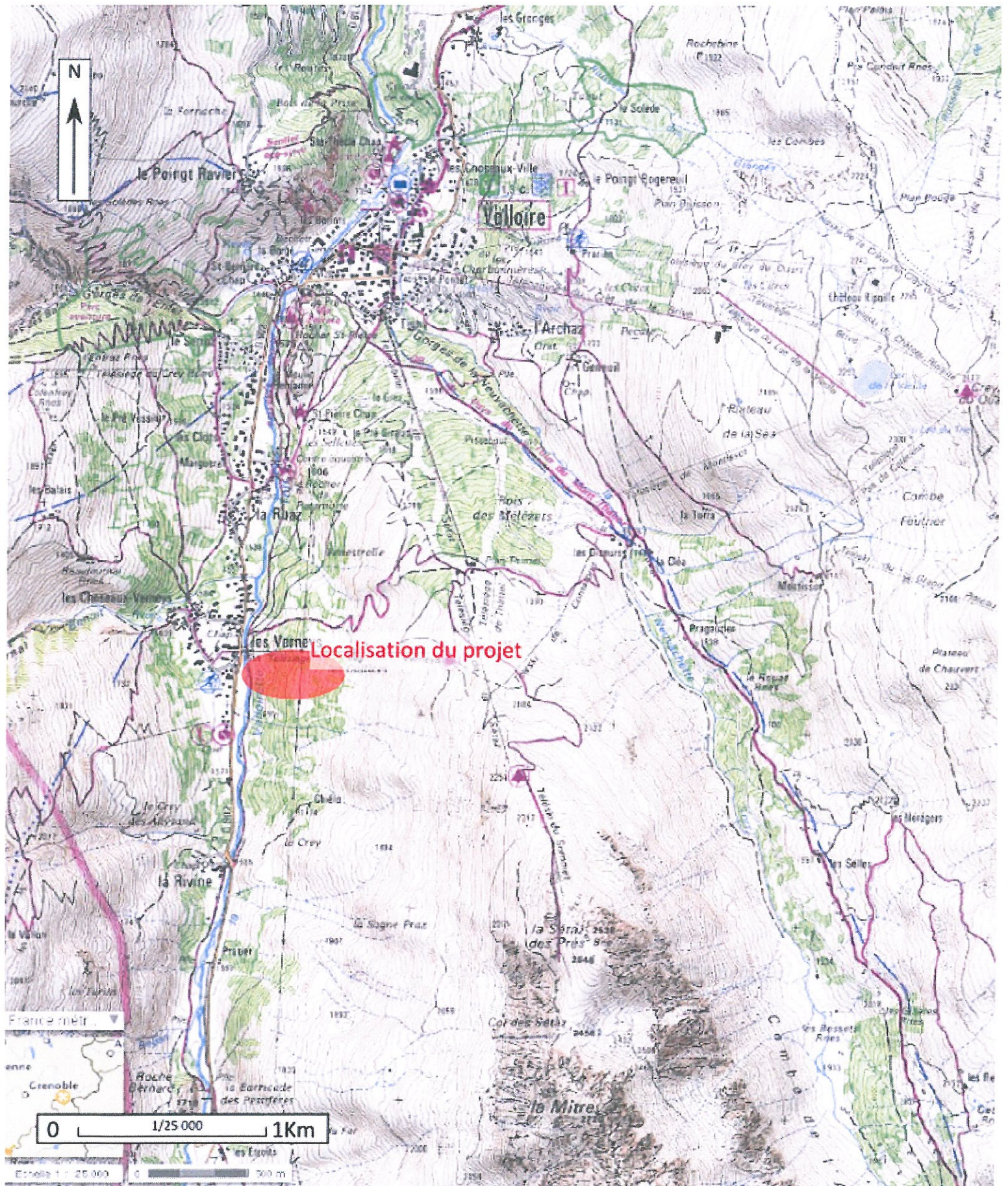
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Valloire le, 19 septembre 2013

Signature

Le directeur d'exploitation  
Eric Provost  
SEM Valloire

**SEM Valloire**  
 Le Directeur d'exploitation  
 73450 VALLOIRE



annexe 2: plan de situation

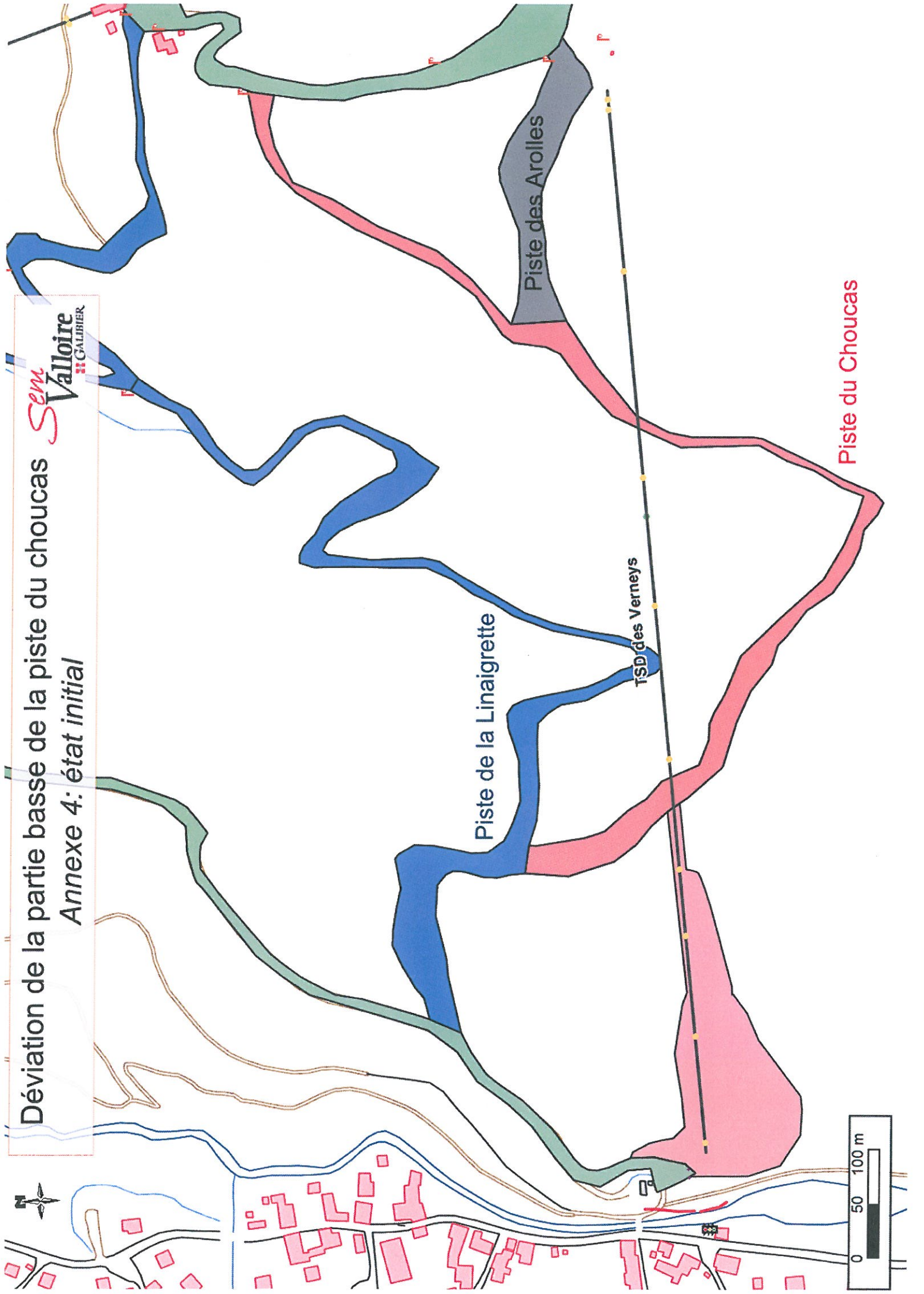


Photo 1



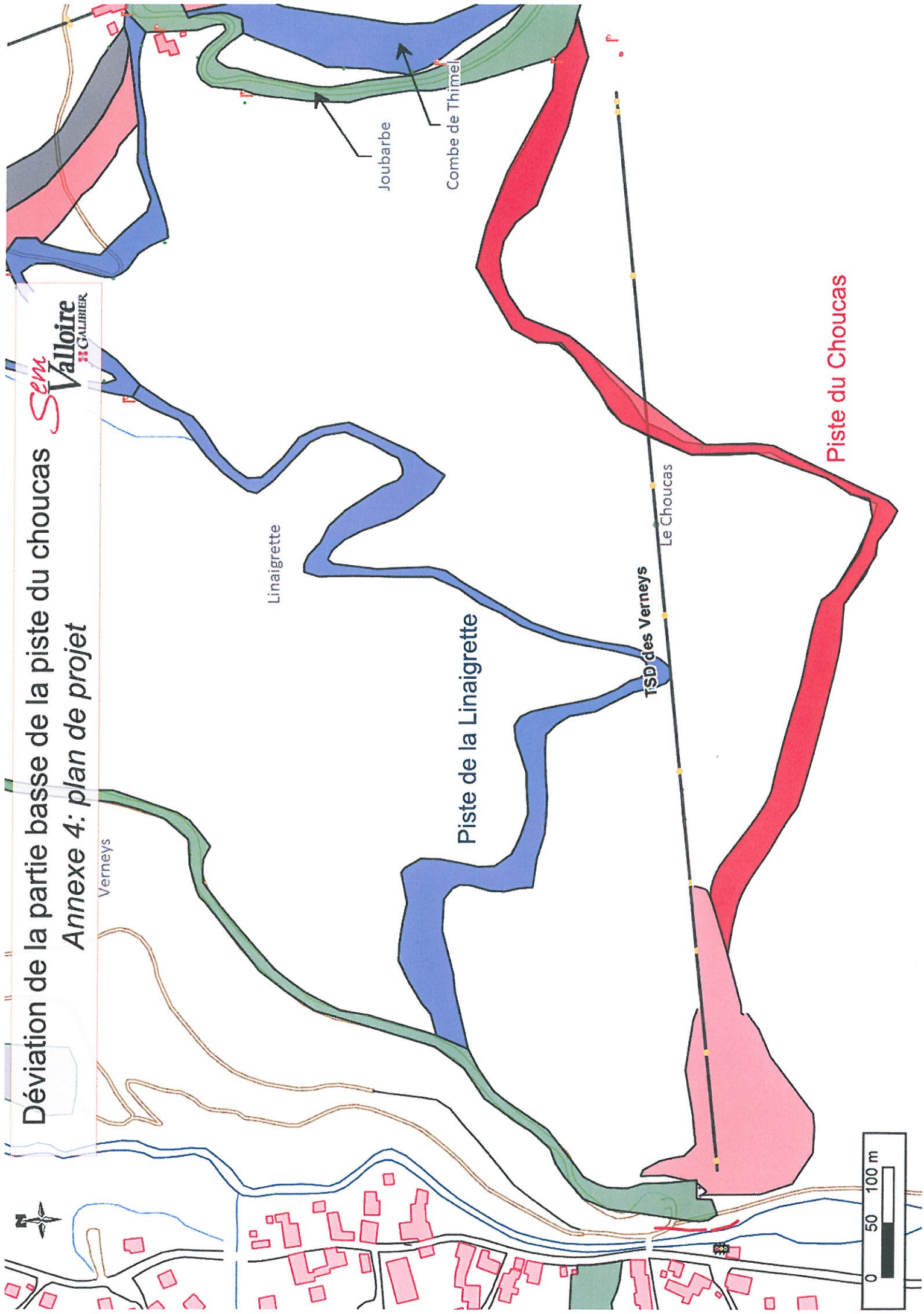
Photo 2

Déviation de la partie basse de la piste du choucas  
Annexe 4: état initial



# Déviation de la partie basse de la piste du choucas

## Annexe 4: plan de projet



Piste du Choucas

Piste de la Linaigrette

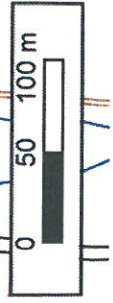
TSD des Verneys

Le Choucas

Joubarbe

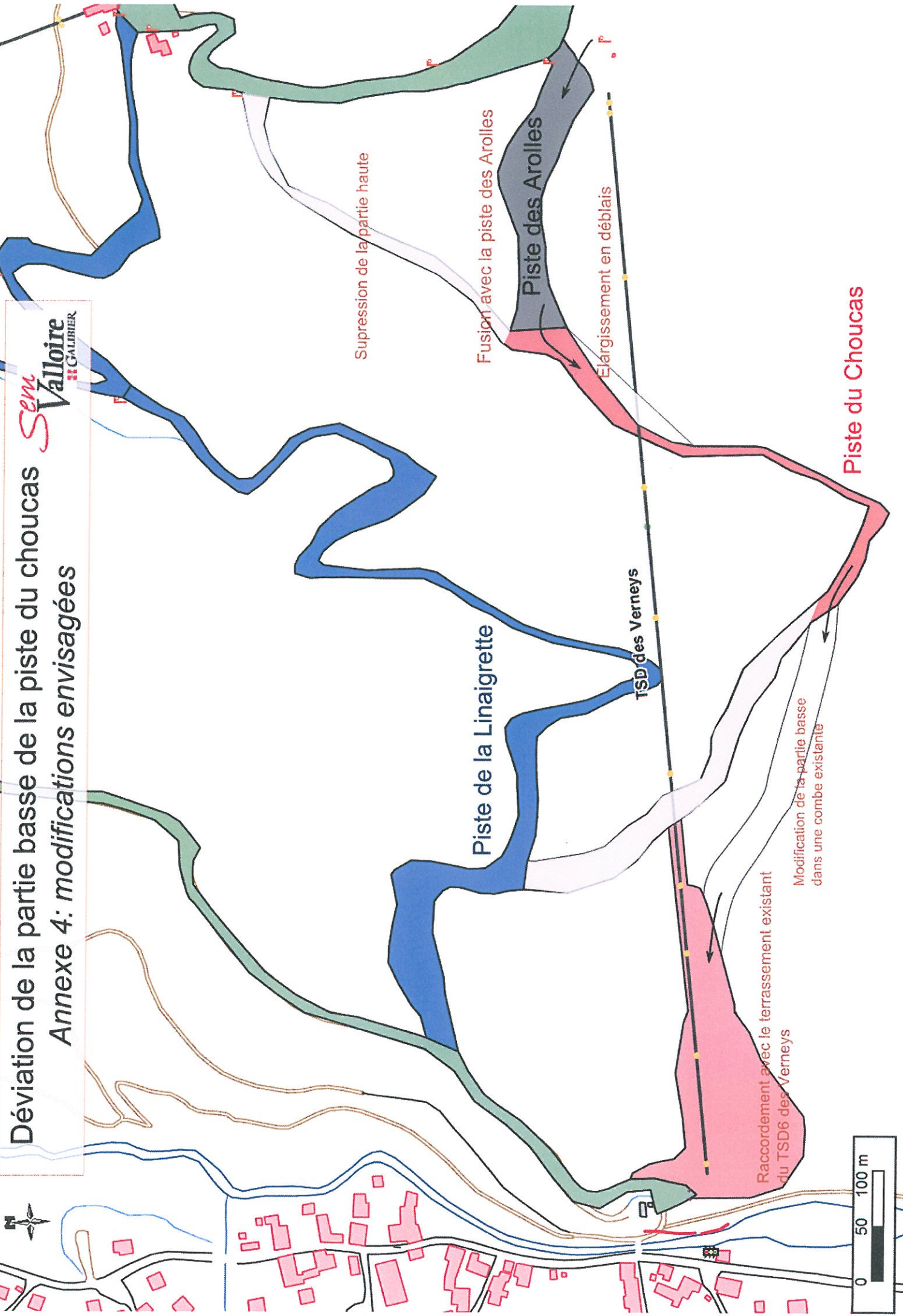
Combe de Thimel

Verneys



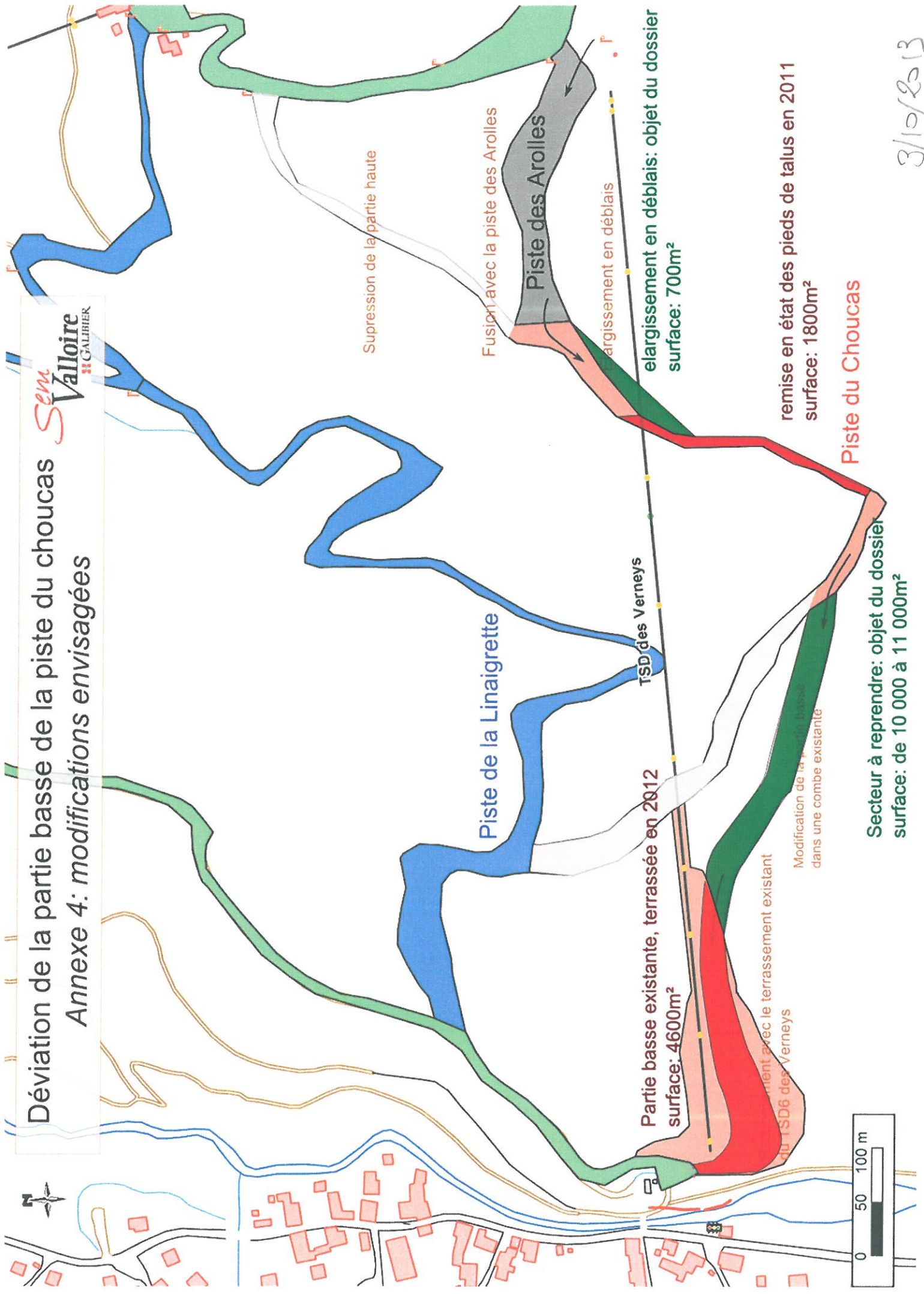
# Déviation de la partie basse de la piste du choucas

## Annexe 4: modifications envisagées

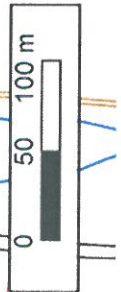


# Déviation de la partie basse de la piste du choucas

## Annexe 4: modifications envisagées



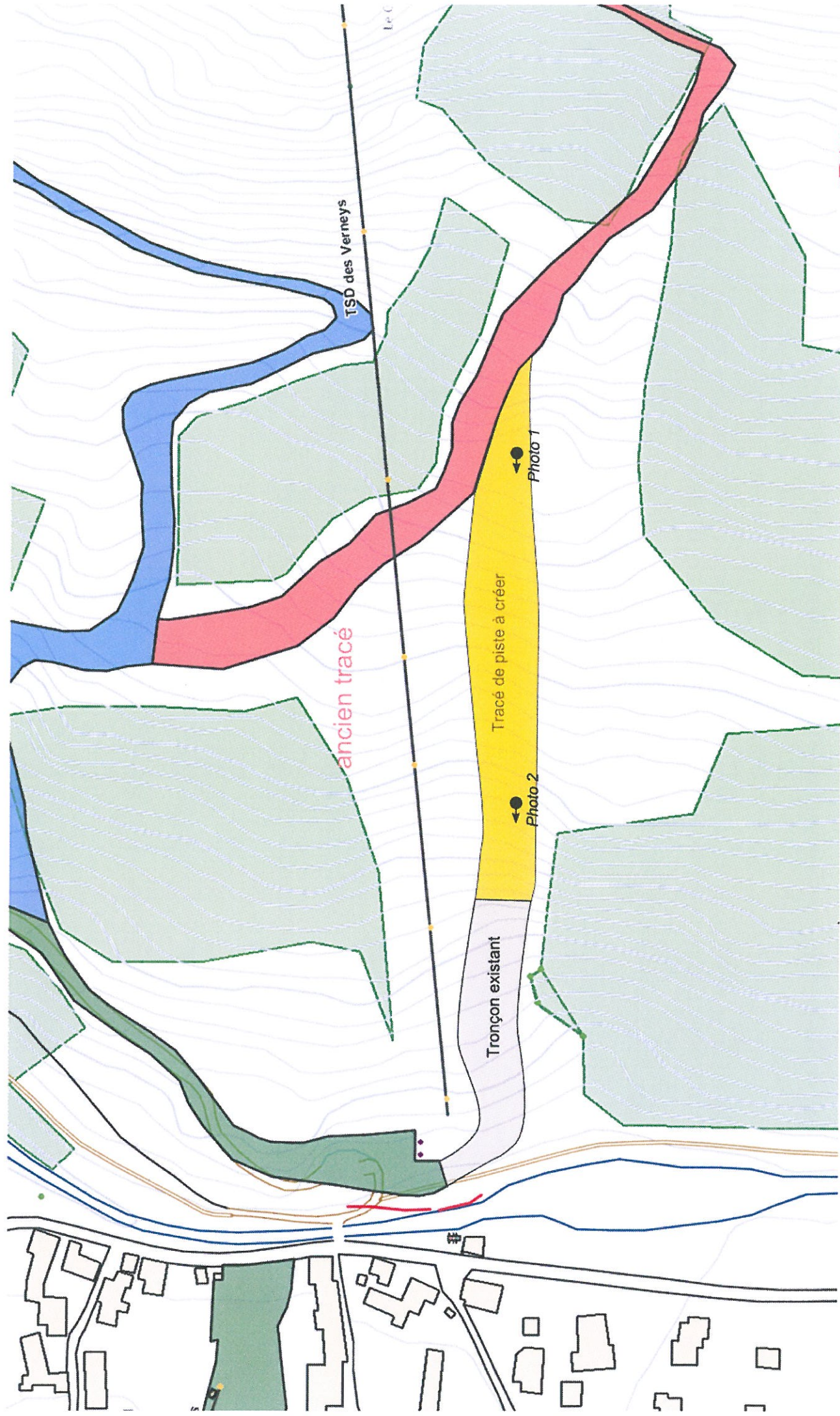
Secteur à reprendre: objet du dossier  
surface: de 10 000 à 11 000m<sup>2</sup>



3/10/2013



Annexe 4. Plan de projet. Piste du choucas. Modification de la partie basse



## SEM VALLOIRE

*Projet d'aménagement d'un tronçon de  
la piste Choucas*

**Rapport d'expertise floristique**



**13 Août 2013**

**Ingedia - Groupe Nox**

**Etablissement secondaire :** Parc d'activités du Chêne – 8, allée du Général Benoist – 69673 BRON CEDEX

T +33 (0)4 72 15 66 00 F +33 (0)4 78 26 29 46 Email [ingedia.rhonealpes@ingedia-nox.com](mailto:ingedia.rhonealpes@ingedia-nox.com)

SA au capital de 2 000 000 € - APE 7112B - RCS Lyon 395 301 641

Siège social : 112, rue de Paris – 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT T +33 (0)1 41 41 54 41 Email [ingedia.iledefrance@ingedia-nox.com](mailto:ingedia.iledefrance@ingedia-nox.com)

Certifié NF EN ISO 9001 : Certificat EQS 070278/794F – Certifié NF EN ISO 14001 & OHSAS 18001 : Certificat EQS 100869/1087F – Certificat OPQIBI 830258

## 1. Méthodologie

Une prospection de terrain a été réalisée le 31 juillet par katia HERITIER (Biogéographe).

La zone étudiée porte sur la section médiane de piste à créer entre le tronçon existant en partie basse et le tronçon existant en partie haute. Un secteur très localisé a par ailleurs été expertisé en partie haute, plus exactement sur un talus en voie de déstabilisation en amont de la piste existante.

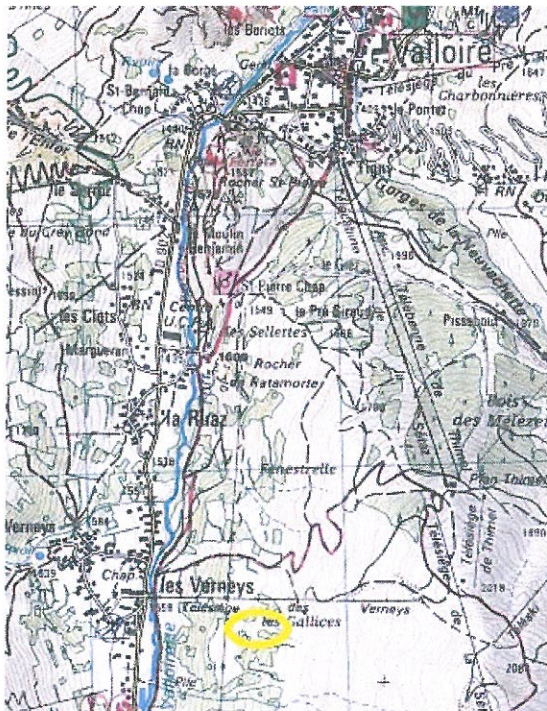
L'inventaire écologique terrestre a eu pour objectif la mise en lumière des composantes suivantes :

- > les habitats naturels, sur la base de la description typologique Corine biotopes
- > la flore.

Le diagnostic de la visite comprend :

- > la présentation commentée des données d'observations,
- > la liste des espèces et habitats naturels en présence et leur sensibilité,
- > la conclusion sur les enjeux naturels et les conditions de faisabilité du projet.

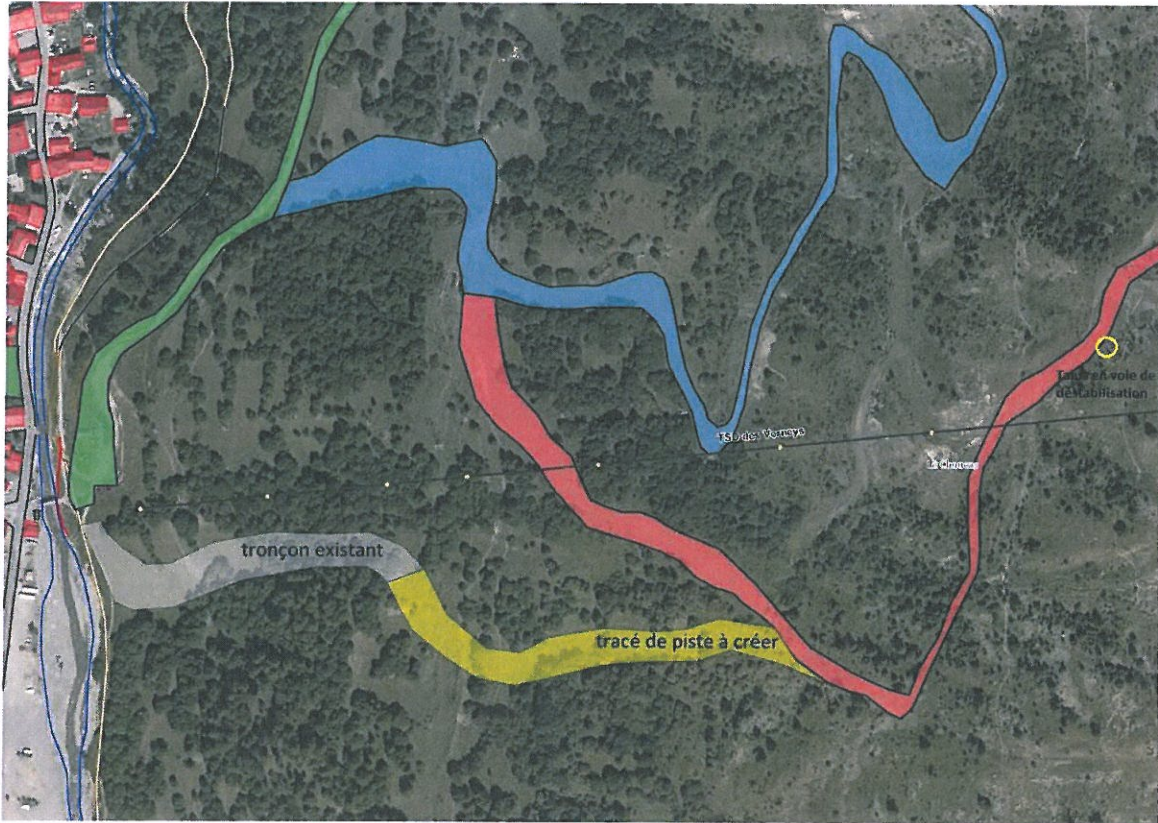
## 2. Tracé de la piste et son contexte physique



La zone d'étude s'inscrit au sein du massif de la Sétaz, sur le versant Ouest de l'arrête septentrionale de la Sétaz entre 1 760 et 1 860 mètres d'altitude.

Le secteur concerné par cet aménagement se situe au Sud de la station de Valloire. La piste Choucas est desservie par le TSD des Verneys via la piste noire des Arolles. Ce télésiège a été construit en 2012 en remplacement de l'ancien TSF.

Le substratum de ce secteur est marqué par la présence de schistes ainsi que par l'érosion quaternaire avec des formes de relief dans l'ensemble « molles » et des éboulis.





### 3. Diagnostic écologique

*Note préalable : La description du couvert végétal du site d'étude est abordée d'une part en termes d'habitats naturels, et d'autre part à partir de la présence ou non d'espèces de valeur patrimoniale. La description des habitats s'inspire largement de la typologie CORINE BIOTOPES définie comme standard européen de description hiérarchisée des milieux naturels (ENGREF, MNHN, 1997). La codification est présentée à titre indicatif sous la forme « CB 38.22 » = typologie CORINE BIOTOPE n° 38.22.*

La zone d'étude s'étend de 1 650 à 1 860 mètres d'altitude, dans l'étage subalpin.

Les milieux naturels sont les suivants :

Unités phytoécologiques / Habitats Corine Biotope
<b>4 unités herbacées</b>
1 – Pâturages subalpins et alpins fertilisés (CB36.52)
2 – Pelouses calcicoles subalpines (CB 36.4)
3 – Bas-marais alcalin (CB 54.20)
4 – Groupements des affleurements et rochers érodés alpin (CB 36.20)
<b>1 unité ligneuse</b>
5 – Forêts mixtes (CB 43.H)

#### 3.1 Zone 1 – Talus en amont de la piste – Partie haute

Le talus est déstabilisé (glissement de terrain). L'ensemble s'intègre dans une formation de forêt mixte. Le boisement est très clairsemé avec une alternance de formations herbeuses (prairies) et buissonnantes. Les boisements ne forment pas un habitat type d'où leur classement sous le Code CB 43H. La composition de cette unité est relativement hétéroclite et dépend de la topographie, du substrat (présence ou non de rocailles) et des formations herbacées en présence (prairies).

La biodiversité est importante avec de nombreuses espèces végétales et différents faciès en présence (strate arborée, strate arbustive, strate herbacée).

La biodiversité est accrue avec de nombreuses espèces herbacées liées aux milieux d'interfaces (écotones) : espèces des pelouses subalpines, espèces de lisières, espèces de milieux rocheux.

On peut noter la présence très localisé (2 m<sup>2</sup>) d'un bas marais lié aux suintements.

Unités phytoécologiques / Habitats Corine Biotope
<b>3 unités herbacées</b>
1 – Pelouses calcicoles subalpines (CB 36.4)
2 – Eboulis calcaires alpins (CB 61.20)
3 – Bas-marais alcalin (CB 54.20)
<b>1 unité ligneuse</b>
4 – Forêt mixte (CB 43H)

L'ensemble inventorié constitue une unité complexe. Elle se développe dans un secteur thermophile, au niveau d'une zone ébouluse, de substrats schisteux affleurant.

Cette unité est qualifiée de complexe car elle abrite à la fois des groupements de pelouses subalpines, des groupements de formations secondaire de mélèzes, des groupements d'éboulis et un groupement de végétation associé à une micro zone humide (situées au niveau d'un suintement).



Nom scientifique	Nom français
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
<i>Astrantia major</i>	Grande Astrance
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque
<i>Carex nigra</i>	Laïche noire
<i>Carex sempervivum</i>	Laïche toujours verte
<i>Cerastium arvense</i>	Céraiste raide
<i>Dianthus sylvestris</i>	Œillet des rochers
<i>Epilobium angustifolium</i>	Epilobe à feuilles étroites
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais
<i>Eriophorum</i>	Linaigrette à feuilles étroites
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit cyprès
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge
<i>Gallium verum</i>	Gaillet vrai
<i>Gypsophila repens</i>	Gypsophile rampante
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce
<i>Hieracium tomentosum</i>	Epervière laineuse
<i>Juniperus sibirica</i>	Genévrier nain
<i>Lonicera alpigena</i>	Chevrefeuille des Alpes
<i>Larix decidua</i> Miller	Mélèze
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Luzula sieberi</i> teusch	Luzule de Sieber
<i>Medicago Lupulina</i>	Luzerne Lupuline
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineux
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
<i>Polygala chamaebuxus</i>	Polygale faux Buis
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygale commun
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille tormentille
<i>Pinguicula vulgaris</i>	Grassette vulgaire
<i>Rhinanthus</i>	Rhinanthe crête de coq
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens
<i>Saxifraga paniculata</i>	Saxifrage en panicules
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Sempervivum</i>	Joubarbe araneuse
<i>Silene nutans</i>	Silène penchée
<i>Thymus polytrichus</i>	Thym à pilosité variable
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés

<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
-------------------------	----------------

**42 taxons inventoriés**

**0 Espèce protégée**



⇒ **Valeur patrimoniale**

**Aucune espèce floristique protégée n'a été inventoriée dans cette zone.** L'ensemble des habitats en présence sont très répandus dans les Alpes. Le cortège floristique présent dans la zone d'étude est tout à fait commun et répandu.

Seule sensibilité dans la zone, la présence d'une zone humide (bas-marais) due aux suintements situés en amont de la loupe de glissement. Même si la valeur générale des zones humides va bien au-delà de la liste des espèces, la zone humide en présence est de très petite taille (inférieure à 2 m<sup>2</sup>) et ne présente pas d'intérêt en termes de fonctionnalité. En effet, cette dernière ne doit sa présence qu'à un écoulement sub-superficiel mis à nu lors du glissement de terrain.

### 3.2 Zone 2 – Tronçon de piste médian à créer

Toute la partie haute du tronçon de piste à créer accueille un mosaïque de prairies entremêlée étroitement avec des bosquets boisés et arbustifs. L'ensemble des bosquets ne forment pas un habitat type (Forêt mixte – CB 43H). La diversité des espèces est fonction de la microtopographie et du substrat plus ou moins rocailleux. Les bosquets sont de relatives petites taille. Les espèces herbacées sont variées et diverses. Cette mosaïque de milieux ouverts et fermés est très favorable aux populations animales.

La partie médiane et basse du tronçon s'inscrit essentiellement dans une zone ouverte avec dominance de la strate herbacée : pâturage (CB 36.52) et pelouse subalpine (CB36.4). La strate arbustive et sous-arbustive est ponctuelle.







Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique	Nom français
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	<i>Plantago major</i>	Grand Plantain
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	<i>Plantago media</i>	Plantain intermédiaire
<i>Alchemilla alpina</i>	Alchemille des Alpes	<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide commune	<i>Pimpinella major</i>	Grande boucage
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage	<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune
<i>Arnica montana</i>	Arnica des montagnes	<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
<i>Astragalus sempervirens</i>	Astragale épineux	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe crête de coq
<i>Astrantia major</i>	Grande Astrance	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné	<i>Rosa pimpinellifolia</i>	Rosier à feuilles de
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	<i>Rumex alpinus</i>	Rumex des Alpes
<i>Carduus defloratus</i>	Chardon décapité	<i>Silene nutans</i>	Silène penchée
<i>Carex sempervirum</i>	Laïche toujours verte	<i>Salix caprea</i>	Saule marsault
<i>Carum carvi</i>	Cumin des prés	<i>Salvia pratense</i>	Sauge des prés
<i>Centaurea montana</i>	Centaurée des montagnes	<i>Sambucus racemosa</i>	Sureau à grappes
<i>Chenopodium bonus-</i>	Chénopode Bon Henri	<i>Sorbus aria Crantz</i>	Alisier
<i>Cirsium eriophorum</i>	Cirse laineux	<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs
<i>Crepis bocconei</i>	Crépide des montagnes	<i>Thymus polytrichus</i>	Thym à pilosité variable
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
<i>Digitalis grandiflora</i>	Digitale à grandes fleurs	<i>Trisetum flavescens</i>	Trisète jaunâtre
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit cyprès	<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille
<i>Festuca laevigata</i>	Fétuque ovine	<i>Vaccinium uliginosum</i>	Airelle des marais
<i>Festuca nigrescens</i>	Fétuque noirâtre	<i>Verbascum thapsus</i>	Bouillon blanc
<i>Gallium mollugo</i>	Gaillet mollugine	<b>63 taxons inventoriés</b> <b>0 espèce protégée</b>	
<i>Gallium verum</i>	Gaillet vrai		
<i>Gentiana lutea</i>	Gentiane jaune		
<i>Hieracium murorum</i>	Epervière des murs		
<i>Hieracium prenanthoides</i>	Epervière faux prénanthe		
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce		
<i>Juniperus sibirica</i>	Genévrier nain		
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs		
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser à larges feuilles		
<i>Larix decidua Miller</i>	Mélèze		
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés		
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hérissé		
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite		
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé		
<i>Meum athamanticum</i>	Fenouil des Alpes		
<i>Nardus stricta</i>	Nard raide		
<i>Onobrychis montana</i>	Sainfoin des montagnes		



⇒ **Valeur patrimoniale**

**Aucune espèce floristique protégée n'a été inventoriée dans cette zone.** L'ensemble des habitats en présence sont très répandus dans les Alpes. Le cortège floristique présent dans la zone d'étude est tout à fait commun et répandu.

**Au regard du statut et des connaissances sur les espèces inventoriées au sein de la zone d'étude, aucun enjeu floristique n'a été identifié.**